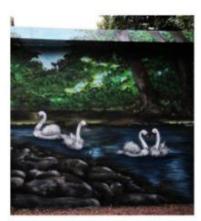
VERS-SUR-SELLE

Le transformateur à l'image de la Selle

a fallu 21 heures de travail, étaes sur trois journées, à Gauthier ierard pour habiller trois façades du transformateur électrique de Vers-sur-Selle, situé à l'entrée du parc, place du 8-Mai-1945, sur le thème de la Selle et du moulin à eau.

« l'ai utilisé trente bombes de peinture et soixante nuances de couleurs. J'ai également pris une matinée supplémentaire pour appliquer deux couches d'un vernis anti-tag, le thème m'a beaucoup intéressé », souligne l'artiste, habitant à proximité dans la commune de Salouël. Gauthier Pierard effectuait, avec cette œuvre, sa vingtième réalisation sur transformateur. Son premier, il l'a peint en 2003, à Beaucamps-le-Vieux, à l'âge de 16 ans. «Il existe toujours!», se réjouit le peintre qui utilise exclusivement de la bombe aérosol pour réaliser ses œuvres. « Je peins des transformateurs régulièrement depuis cinq



C'est sur le thème de la Selle et du moulin à eau que le transformateur a été décoré.

ans, souligne l'artiste. J'aime ce type de support particulier car les postes de transformation électrique sont composés, bien souvent, de multiples matières que ce soit du béton, du bois ou encore du métal. Cela me permet de peindre dans la rue dans des lieux de passage. » Il ajoute : «J'aime travailler au contact des gens et échanger avec eux. Cette pratique de la peinture a pour but d'embellir le support souvent dégradé par le temps ou par le vandalisme et de le fondre dans son environnement. » Son idée est aussi d'améliorer un peu le quotidien visuel des riverains et des passants. « Mon processus de création est toujours le même : un échange avec le commanditaire sur le choix d'un thème en lien avec ce qui entoure le local. Ensuite, je réalise plusieurs maquettes à partir de logiciels et d'outils vectoriels. Après validation, vient la réalisation de la peinture qui succède à un nettoyage, parfois l'application d'une sous-couche ou d'un apprêt. » Depuis 2015, ce sont ainsi une trentaine de postes qui sont remis en état annuellement sur le territoire des communes adhérentes à la FDE80, s'intégrant ainsi parfaitement dans le paysage.